



Institut National du Patrimoine de Tunisie et École française de Rome

Annonce de stage

L'étude archéothanatologique de dépôts secondaires à crémation
concernant des enfants morts en bas âge (*tophet* de Salammbô à Carthage)

Module 2

**Session de formation à la recherche de liaisons ostéologiques
et à l'estimation de l'âge au décès**

Responsables pédagogiques : Imed Ben Jerbania, Chercheur à l'INP, Henri Duday, DR émérite au CNRS (UMR 5199 du CNRS et École française de Rome) et Émilie Portat, Maîtresse de Conférence à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Lieu : Kerkouane (Tunisie), Centre archéologique de l'Institut National du Patrimoine de Tunisie

Dates : 15 au 27 avril 2024

Contexte général de l'opération archéologique

Une intervention archéologique a été réalisée à partir de 2014 dans le **sanctuaire de Ba'l Hamon** à Carthage (*tophet de Salammbô*), sous la direction d'Imed Ben Jerbania, chercheur à l'INP ; les observations de terrain garantissent une approche chronologique et topographique fine des dépôts mis au jour (548 urnes pour la plupart intactes s'échelonnant entre le VI^e et le milieu du II^e siècle avant notre ère). Depuis 2021, plusieurs stages et sessions d'étude se sont tenus, consacrés à la fouille et à l'étude ostéologique du contenu d'urnes se rapportant aux diverses phases de cet ensemble. La formation a tout particulièrement porté sur l'identification des fragments osseux, sur la détermination du nombre minimal d'individus (NMI) et sur les méthodes de l'ostéologie quantitative appliquées aux restes brûlés d'enfants morts en bas âge (**Module 1**).

Objectifs du stage d'avril 2024

Le stage d'avril 2024 vise à apporter **un complément fondamental aux compétences acquises lors des sessions précédentes**, concernant l'étude des restes brûlés de jeunes enfants. Il s'adresse à des étudiants-chercheurs et des chercheurs confirmés désireux de se former d'une part à **la recherche des liaisons ostéologiques** de deuxième ordre par collage de fragments jointifs et par appariement (symétrie d'os pairs), d'autre part **aux méthodes ostéométriques et à l'estimation de l'âge au décès**.

Ces deux volets sont complémentaires dans la mesure où la plupart des urnes contiennent les restes mêlés de plusieurs enfants (NMI moyen de 2,63 sujets par urne) et où les restes d'un même enfant se retrouvent dans plusieurs urnes : une première étape consistera à séparer les vestiges se

rapportant à chacun des sujets représentés dans une même urne (principalement en fonction des âges au décès), puis à rechercher si les restes de tel ou tel d'entre eux sont attestés dans d'autres urnes (liaisons ostéologiques).

Cette **action absolument novatrice sur un plan méthodologique et conceptuel** portera sur un ensemble d'urnes cohérent du point de vue chronologique et topographique (une centaine d'urnes du III^e siècle regroupées sur une surface d'environ 8 m²).

Equipe pédagogique – encadrants : Henri Duday et Émilie Portat

Niveau de formation requis : master en archéologie ou archéo-anthropologie, ou expérience avérée en archéo-anthropologie. Une priorité sera accordée aux personnes qui ont participé à l'un au moins des stages précédents (Althiburos 2021, Kerkouane 2022 et 2023), sans que cela soit pour autant un critère absolu de sélection.

Nombre de stagiaires : quatorze.

Hébergement des stagiaires : centre archéologique de Kerkouane.

Coût de l'inscription : une participation de 150 € est demandée aux stagiaires non tunisiens pour couvrir les frais de nourriture sur les deux semaines. Le voyage est à la charge des participants.

Modalités d'inscription : les inscriptions se font sur candidature (bulletin d'inscription ci-joint). Les stagiaires salariés (enseignants-chercheurs et chercheurs, Inrap, opérateurs agréés, collectivités territoriales ou autres) peuvent demander auprès de leur employeur une prise en charge des frais de transport et de séjour au titre de la formation. Les étudiants qui doivent présenter un mémoire universitaire dans le domaine funéraire peuvent demander un financement auprès de leur laboratoire. Cette recommandation concerne tout particulièrement les doctorants qui s'adresseront à leur école doctorale.

Date limite de candidature : 15 février 2024